



LE PERCE- La vie ne s'apprend pas en prison MURAILLE



N°6 -
Octobre 2005

Snpes-PJJ/FSU : 54 rue de l'arbre sec 75001 Paris - tél. : 01.42.60.11.49 - fax : 01.40.20.91.62

**Le Perce-muraille, ou Casse-pierre est une plante qui pousse sur les murs,
les fragilise et finit par provoquer leur éboulement ... !**

Édito : *Jusqu'où vont-ils aller !*

La loi sur la récidive récemment votée par l'Assemblée Nationale semble être le point culminant de l'hystérie sécuritaire de ce gouvernement tant elle apparaît comme une loi populiste et démagogique. Une fois de plus, une loi a été proposée dans la foulée de l'émotion soulevée par des faits divers et a été votée malgré l'opposition massive des professionnels.

Cette loi va considérablement augmenter l'incarcération sans donner des moyens supplémentaires aux personnels pour exercer leur mission. Et cela au moment même où les associations dénoncent à nouveau les conditions inhumaines de détention dans les prisons françaises. Pour tenir compte du "rajeunissement de la criminalité" (que, par ailleurs, aucune étude ne démontre vraiment), les mineurs seront concernés par la loi sur la récidive. Mais... pas tout à fait, nous dit le Ministre de la Justice, puisqu'afin d'atténuer la portée répressive de cette loi sur les mineurs, un amendement a été voté qui prévoit le placement en CEF pour quatre mois, renouvelable une fois lorsqu'un mineur aura effectué les deux années maximum de préventive, prévues par la loi actuelle. Ainsi, pour ne pas laisser un mineur en liberté au bout de la durée légale de détention provisoire, on le place en CEF. Avec la loi sur la récidive, les CEF, d'antichambre de la prison, en deviennent aussi un prolongement.

Cette loi illustre une fois de plus l'alignement du traitement des mineurs sur celui des majeurs, la négation de la spécificité du passage à l'acte délinquant chez les adolescents et l'instrumentalisation de la PJJ au service des peines.

Face à ce détournement des missions éducatives, tous les jours des personnels de la PJJ, mais aussi des travailleurs sociaux, des professionnels de la justice, des citoyens réagissent comme le prouvent les actions relatées dans ce nouveau numéro du "Perce-Muraille".

A Orvault comme ailleurs, pas de prison pour les mineurs

A l'appel du collectif anti-EPM 44, 200 personnes ont manifesté samedi 22 Octobre contre le projet d'implantation d'un EPM à Orvault dans la périphérie nantaise. Cette manifestation avait été précédée par une conférence de presse deux jours plus tôt, où les représentants de la LDH, du SAF, de Sud santé-sociaux et l'Union Syndicale Solidaire, des collectifs contre les dérives sécuritaires et Action sociale, le MRAP, le Gasprom, AC Nantes, le collectif "La belle à perpét" ainsi que le SNPES-PJJ et le SNEPAP/FSU ont dénoncé au travers du projet d'EPM le tour de vis sécuritaire infligée à la justice des mineurs et la pénalisation des populations en difficulté. Après les différentes actions initiées début Octobre (voir perce muraille n°5) cette conférence de presse a permis de médiatiser plus largement le collectif, l'appel pétition contre l'EPM d'Orvault et d'annoncer les actions en cours et à venir.

Même intérêt médiatique pour la manifestation où professionnels, militants ou simples citoyens ont défilé entre le Centre de détention et le site d'implan-

tation du futur EPM sous les caméras de France 3, M 6 et TV Breiz. Cette manifestation a également été largement couverte par la presse écrite locale, intéressée par ce sujet d'actualité brûlante et preneuse d'un discours différent sur la question. L'intérêt d'une telle médiatisation est évidemment d'initier l'opinion publique à nos arguments et d'inciter les plus convaincus à venir grossir les rangs du collectif. Car notre action s'inscrit inévitablement dans la durée et passe d'abord par la mobilisation du plus grand nombre. Le collectif se réunira de nouveau en séance publique le 10 Novembre pour construire collectivement les prochaines actions.

Contact : anti-epm44@no-log.org



Ne pas fermer des Centres ouverts pour ouvrir des centres fermés !

L'activité du CPI de Montpellier est suspendue par l'A.C. Le personnel est redéployé sur la région. Le DR argumente sur les problèmes de sécurité et fait porter la responsabilité sur les personnels ! Bizarrement c'était le FAE de Nîmes qui était dans le collimateur dans un premier temps ! Cette braderie se fait sous l'angle budgétaire nommée LOLF. Pour faire face aux coûts exorbitants des CEF et EPM l'Administration casse l'outil de travail existant. CEF public de Nîmes, CEF habilité de Narbonne, voici le programme de démantèlement de l'hébergement éducatif qui répondait depuis de nombreuses années aux be-

soins des jeunes et de leurs familles sur l'Hérault. Le nombre de placement hors département en témoignent. Le personnel ne porte aucune responsabilité dans la gabegie financière si ce n'est de dénoncer les coûts faramineux de la politique sécuritaire des constructions des CEF et des EPM. Les personnels veulent le maintien de deux services publics d'hébergement éducatif de qualité sur Montpellier. Ils ont lancé une pétition régionale, fait une conférence de presse, contacté l'ensemble des partenaires sociaux, judiciaires, syndicaux et politiques pour faire cesser cette casse.

Aux enfants martyrs de St-Hilaire-la-Mort *

La nouvelle est arrivée le 3 octobre par un coup de fil d'un journaliste: pour la grève du 4, non c'est pour la semaine du 17 au 20 octobre semaine du 60ème anniversaire de l'ordonnance de 45. Et oui, on avait "oublié" d'inviter les petites mains. Retard dans le courrier ? Rétention d'information ou désir inconscient d'évitement, mesure de précaution face à un sujet délicat, politiquement sensible ? Cette festivité a comme temps fort la pose d'une plaque commémorative "A la mémoire des enfants enfermés de Saint Hilaire(1860-1975)" à l'ancienne IPES, ou maison de correction, colonie agricole en présence de Duvette. Représentant d'une administration qui organise et revendique l'enfermement moderne pour des générations futures et qui se met à honorer la mémoire

de ceux que cette même administration a elle-même enfermés il y a 60 ans ! Or, il n'y a pas rupture mais au contraire continuité similaire: **Rien ne ressemble plus à l'enfermement de 1945 que l'enfermement de 2005.** l'administration semble revendiquer la fermeture de Saint-Hilaire mais c'est sous la pression syndicale, avec les mouvements d'éducation populaire et les personnels que ces fermetures ont eu lieu et que sont nés les foyers, les projets d'insertion, le milieu ouvert... Cet anniversaire n'est qu'une tentative d'usurpation de plus, une lecture de l'histoire qui sert les objectifs de la politique sécuritaire d'aujourd'hui alors qu'un quartier mineur s'agrandit dans la prison de Vivonne et d'un CEF habilité "Nouvel Horizon" sévit dans le département. C'est pourquoi la section SNPES-PJJ de la Vienne avec le comité régional pour

dire notre attachement aux valeurs premières de l'ordonnance de 45 pour appeler notre souci de ne pas oublier l'enfance maltraitée, ce qui fonde notre opposition à la politique d'enfermement de la jeunesse mise en œuvre aujourd'hui. Dans l'espoir que les militants de demain n'aient pas à poser une plaque "à la mémoire des enfants enfermés par les lois sécuritaires et Perben de 2004". Nous avons été entendu, écouté, félicité pour la pertinence de nos propos et la réactivité des syndiqués. Nous avons atteints notre objectif. C'était une occasion historique pour le SNPES-PJJ à ne pas manquer. C'est ce que nous avons fait. Section 86

* St Hilaire-la-mort était le nom donné à la colonie pénitentiaire par les journalistes durant la campagne contre les bagnes d'enfants après guerre.

Rouen : Non au formatage obligatoire...

Le 19 octobre dernier, un certain nombre de collègues du CAE Rouen Elbeuf (76) étaient convoqués à la formation obligatoire pour intervenir en quartier mineurs.

Depuis septembre 2004, 6 éducateurs et 1 CSE sont affectés à la maison d'arrêt de Rouen. Jusqu'alors, les autres personnels du CAE avaient réussi à échapper à la formation obligatoire, mais là, il leur a été demandé, toutes affaires cessantes, de participer à cette formation sous peine de sanctions disciplinaires. Les personnels convoqués ont alors décidé de manifester leur opposition à cette décision. Un tract intitulé : "Non au formatage obligatoire" a été distribué dans tout le département pour appeler les personnels à venir manifester au début du stage. Ce jour-là, le PTF recevait plusieurs groupes de stagiaires et des interventions ont été faites auprès d'eux par les manifestants pour expliquer les raisons de leur opposition à la mission d'intervention en continu dans les quartiers mineurs. Des discussions, parfois un peu vives, ont eu lieu entre les participants au stage qu'il faut poursuivre car cela vaut mieux que l'anesthésie de la pensée. Cela prouve aussi que les orientations actuelles ne passent pas comme une lettre à la poste et que des personnels s'organisent pour résister au quotidien.

MOBILISATION CONTRE L'EPM DE CHAUCONIN (77)

Une réunion publique invitant la population, les acteurs du monde associatif, les responsables syndicaux et politiques à venir s'informer, débattre et se mobiliser en créant un collectif anti- EPM le Vendredi 4 Novembre à 18H30 à la salle de convivialité en face de la mairie. Participation de maire de Chauconin, du Syndicat de la Magistrature, de M.Douchin militant associatif, conseiller municipal de la ville de Cesson (77) ancien directeur régional IDF de la PJJ et du SNPES-PJJ/FSU de Seine-et-Marne.

Un état des lieux du champ social est indispensable au travers de la santé, l'éducation, la prévention, l'insertion...

« Quelle drôle d'époque ! Hier encore, on a fermé une usine, jetant sur la route des milliers de personnes. Pas assez rentable. Alors on ferme, on fusionne, on délocalise. Alors qu'en face on construit une prison. Faudrait-il effrayer les chômeurs ? Faudra-t-il que les exclus enferment leurs désirs sous peine d'être enfermés eux-mêmes ? Que sommes-nous en train de faire ?

Avons-nous perdu la raison ? » Patrick JEAN

**Le samedi 19 novembre à partir de 17 heures30
Le collectif ANTI EPM organise à LAVAU,**

**La projection du film documentaire :
« la raison du plus fort »
réalisé par Patrick Jean
Un débat suivra en présence de l'OIP, du SNEPAP et d'ATTAC Santé...**